

## **PLOMODIERN-INFOS**

### **LE MOT DU MAIRE**



Le 15 mars dernier, vous avez choisi vos nouveaux conseillers municipaux et communautaires, et je tenais à vous remercier de vous être déplacés malgré le risque pandémique. La France a été confinée du 17 mars au 11 mai, ce qui a prolongé le mandat précédent. Contraint par les échéances, le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mai pour élire le maire et les adjoints.

Le conseil municipal de Plomodiern m'a désigné comme Maire pour les six années à venir. Aujourd'hui, nous reprenons petit à petit une activité normale avec malgré tout, quelques restrictions. Nous devons rester vigilants.

Durant ce mandat, avec le conseil municipal, je souhaite pouvoir mettre en œuvre les grands axes proposés lors de la campagne électorale, à savoir :

- Redynamiser notre centre bourg,
- Créer une liaison douce Bourg-Plages Menez-Hom ;
- D'autres projets touchant au bien être quotidien de la population, pourront être réalisés plus rapidement. (projet participatif financé par la Commune).

La Communauté de Communes prend de plus en plus de compétence. Nous devons rester vigilants et suivre attentivement les nombreux dossiers en cours et y être très présents.

Lors de l'installation du Conseil Municipal, j'ai proposé de nous rendre à l'EPHAD Ti Lann, afin de remercier et soutenir le personnel et les résidents, marquant ainsi notre reconnaissance à l'ensemble de la profession médicale de Plomodiern et de France.

Je tiens à remercier aussi le personnel communal, administratif, technique, ainsi que les agents de l'école pour leur implication durant cette période.

Joël BLAIZE



### **Le Conseil Municipal 2020**

Le dimanche 23 mai 2020, Monsieur Joël BLAIZE a été élu Maire par 14 voix pour et 5 abstentions. Cinq adjoints et deux conseillers délégués ont été installés.

De gauche à droite :

**1er rang** : Alain PLAUD, Nicole BOURHIS, Jean-François BIDEAU, Annick MARCHADOUR, Joël BLAIZE, Anne-Marie BOUCHER, Philippe PLOUZENNEC, Gilles FÉREC

**2ème rang** : Gérard EUGÈNE, Nathalie AUDIC, Patrick PHILIPPE, Marine HILLION, Damien LE BRIS, Anne-Marie LOUBOUTIN

**3ème rang** : Michelle AUTRET, Michel LAROUC, Myriam BACQUÉ, Cédric BEAUMIN, Sabrina HASCOËT

## FONCTION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES



### De gauche à droite :

**Alain PLAUD** (conseiller délégué pour la voirie et marché hebdomadaire)

**Nicole BOURHIS** (conseillère déléguée au CCAS)

**Jean-François BIDEAU**, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge de l'aménagement et du cadre de vie

**Annick MARCHADOUR**, 4<sup>ème</sup> adjointe, en charge de la Communication,

**Joël BLAIZE**, Maire,

**Anne-Marie BOUCHER**, 2<sup>ème</sup> adjointe, en charge des Associations et Affaires scolaires

**Gilles FÉREC**, 3<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'Economie et des Finances

**Philippe PLOUZENNEC**, 5<sup>ème</sup> adjoint, en charge des bâtiments et de la sécurité.

### Conseillers communautaires :

Joël BLAIZE, Anne-Marie BOUCHER,  
Jean-François BIDEAU, Michelle AUTRET

## Mise en place des Commissions Communales, Conseil Municipal du 29 Mai 2020

Monsieur Le Maire est membre de droit et présidera toutes les commissions.

### Commission des Finances

**Vice-Président : Gilles FÉREC**

Nathalie AUDIC, Myriam BACQUE

Jean-François BIDEAU, Philippe PLOUZENNEC

Michelle AUTRET - suppléant : Gérard EUGÈNE

**Vice-Présidente : Anne-Marie BOUCHER**

Myriam BACQUE, Nicole BOURHIS, Michel LAROUR

Anne Marie LOUBOUTIN, Cédric BEAUMIN - Suppléant : Sabrina HASCOËT

### Commission associations, sports et culture, affaires scolaires

### Commission de Travaux

**Vice-Président : Alain PLAUD**

Patrick PHILIPPE, Damien LE BRIS, Annick MARCHADOUR, Gilles FÉREC, Sabrina HASCOËT - Suppléant : Gérard EUGÈNE

### Commission Communication

**Vice-Présidente: Annick MARCHADOUR**

Anne Marie LOUBOUTIN, Anne Marie BOUCHER, Gilles FÉREC, Philippe PLOUZENNEC, Cédric BEAUMIN - Suppléant : Sabrina HASCOËT

### Commission Cadre de vie

**Vice-Président : Jean-François BIDEAU**

Anne Marie LOUBOUTIN, Marine HILLION, Nathalie AUDIC, Michel LAROUR, Sabrina HASCOËT - Suppléant : Cédric BEAUMIN

### Commission Bâtiments publics et sécurité

**Vice-Président : Philippe PLOUZENNEC,**

Marine HILLION, Patrick PHILIPPE, Damien LE BRIS

Alain PLAUD, Gérard EUGENE - Suppléant : Cédric BEAUMIN

### Commission de contrôle

Joël BLAIZE, Jean-François BIDEAU, Nicole BOURHIS

Michelle AUTRET, Gérard EUGENE

Membres suppléants : Anne Marie BOUCHER, Myriam BACQUE

Alain PLAUD, Sabrina HASCOËT, Cédric BEAUMIN

### Commission d'appel D'offres

Joël BLAIZE, Damien LE BRIS, Patrick PHILIPPE, Gérard EUGENE

Membres suppléants : Jean-François BIDEAU, Alain PLAUD, Philippe PLOUZENNEC, Sabrina HASCOËT

## Les représentants de la Commune

**Au Club Nautique :** Jean-François BIDEAU, Anne-Marie BOUCHER, Michelle AUTRET

**Au SIVU, centre de secours de Châteaulin :**

Titulaires : Philippe PLOUZENNEC, Annick MARCHADOUR, Suppléante : Marine HILLION

**Au SDEF, Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère :**

Titulaires : Joël BLAIZE - Alain PLAUD

Suppléants : Patrick PHILIPPE - Marine HILLION

**Au SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'informatique du Finistère)**

Titulaire : Gilles FÉREC

Suppléante : Marine HILLION

Au Comité National de l'Action Sociale (CNAS) : Nicole BOURHIS

A la défense : Marine HILLION

A la sécurité routière : Titulaire : Philippe PLOUZENNEC

Suppléant : Jean-François BIDEAU

### Les Indemnités de fonction des élus

Le pourcentage des indemnités des élus est le suivant :

| Article du CGCT | Elus                    | Montant mensuel brut |
|-----------------|-------------------------|----------------------|
| L2123-23        | Maire                   | 1617.98              |
| L2123-24        | Adjoints (1er et 2ème)  | 641.75               |
| L2123-24        | Adjoints (3,4 et5)      | 486.17               |
| L2123-24-I-II   | Conseillers délégués(2) | 194.47               |

Ces indemnités seront versées à compter de son élection pour le Maire et à compter de la date de signature des délégations pour les Adjoints et les Conseillers délégués. Le Conseil Municipal a voté par 15 voix pour et 4 abstentions les montants d'indemnités ci-dessus définis.

### CCAS - désignation des élus :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire de fixer à 10 le nombre d'administrateurs du CCAS répartis comme suit : le Maire, président de droit du CCAS,

- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal,
- 5 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité les membres suivants au sein du CCAS : Nicole BOURHIS, Anne Marie BOUCHER, Nathalie AUDIC, Michel LAROUR, Michelle AUTRET.

### Délégation du Conseil Municipal au Maire

Selon l'article L.2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, portant sur tout ou parties des affaires énoncées ci-dessous :

la réalisation des emprunts, la commande publique, la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières, la réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000€ correspondant à la totalité de la ligne, les dons et legs, l'exercice, du droit de préemption défini par l'article [L. 214-1](#) du code de l'urbanisme, le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, jusqu'à un plafond de 2 000€.

### Tarifs -Marché de plein air

Lors du conseil municipal en date du 20 décembre 2018, les élus ont voté les tarifs pour la présence au marché du vendredi matin applicables du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre. Au vu de la crise sanitaire, le Conseil Municipal a approuvé la proposition de Monsieur Le Maire, par 15 voix favorables et 4 abstentions, d'instaurer la gratuité pour les commerçants ambulants, les mois de mars à mai. A compter du mois de juin, les tarifs ci-dessus seront appliqués.

### Urbanisme : Enquête Publique

Reprise de l'enquête publique de modification N°1 du PLU interrompue par le confinement.

Enquête publique sur le projet de déclassement et d'aliénation d'une portion du domaine public au profit d'un riverain sur le territoire de la commune de PLOMODIERN en cours également.

Toutes les informations sur [www.plomodiern.fr](http://www.plomodiern.fr)

### Première réunion de commission...

#### Cadre de vie

Une première commission s'est réunie dès la mise en place du nouveau Conseil Municipal autour du Maire Joël BLAIZE, animée par Jean-François BIDEAU en présence des membres attitrés Nathalie AUDIC, Sabrina HASCOET, Marine HILLION, Anne Marie LOUBOUTIN et Michel LAROUR.



Le premier objectif était de définir une VISION à court, moyen et long terme pour PLOMODIERN.

Le groupe est à la recherche d'une véritable "IDENTITÉ" qui définirait au milieu notre commune littorale située en fond de baie de Douarnenez, entre le Parc Marin d'Iroise et le parc d'Armorique accrochée au flanc du Menez Hom. Deux axes principaux ont été définis et seront portés avec l'ensemble de la population. Le premier est la redynamisation du bourg à travers la valorisation des acquis et la construction d'un lieu de vie commun.

Le second sera la création d'une voie DOUCE et VERTE qui traversera la Commune de la Montagne à la Mer afin de mailler notre territoire et ses habitants.

😊 . Au-delà de ces projets structurants, les premiers engagements ont été pris lors du confinement :

(maintien du marché, accompagnement des personnes isolées et fragiles, gestion des plages, distribution de masques) puis assurés au niveau de l'environnement dans un premier temps au niveau de l'anse de KERVIGEN

- en modifiant l'accès au sentier piétonnier du GR 34,
- en débarrassant le parking d'une épave de dériveur
- et à venir en réaménagement le parking pour qu'il soit plus propre et plus accueillant pour les Plomodiernais et leurs estivants.



### Surveillance des plages

Le Poste de secours à Porz Ar Vag est ouvert du 4 juillet au 31 août 2020 et la surveillance des plages est assurée de 13H30 à 19H30. Coordonnées du poste de secours : 02.98.81.25.15.

### Installation toilettes sèches

La CCPCP a mis à la disposition de ses communes littorales des toilettes sèches pour les mois de Juillet et Aout, à Kervigen et à Lestrevet (lieu dit Dour Frouit, nous en bénéficieront Le prestataire qui assurera de l'entretien et de la désinfection sera CAUX Locations

### Borne de camping-car

Après retard dû au confinement, nous devrions, tout de même, être en mesure d'ouvrir une borne pour Camping Car en AOÛT parking de la salle des Sports. Les prestations de service seront assurées par la société AIRE SERVICE: Distribution d'eau (100 litres), Vidange, Distribution d'électricité Chaque prestation portera un tarif fixe augmenté de la taxe de séjour. Pour 2021 nous envisagerons d'étudier la possibilité d'un aménagement d'une AIRE autour de cette BORNE pour les Camping-Cariste.

## Expression de la Minorité Municipale

En vertu de l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de plus de 1000 habitants, les minorités élues au sein des conseils municipaux disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal.

Elu-es lors du scrutin du 15 mars, nous jouerons un rôle actif au sein de l'assemblée communale, en nous appuyant sur le projet élaboré au cours de la campagne électorale par le collectif **Un nouveau Souffle pour Plomodiern**.

Ayant recueilli 41,34 % des suffrages exprimés, nous ne nous considérons pas comme une opposition, mais comme une force de proposition. La présence d'une minorité est nouvelle à Plomodiern, c'est une chance pour la commune.

Nous ferons tout pour favoriser le travail collectif du conseil municipal, chacun-e de ses 19 membres, dans sa diversité, constituant sa richesse.

L'abstention lors des élections a été de près de 50 %, nous veillerons donc à ce que se développe l'information des habitant-es et la « démocratie participative », permettant que tou-ttes les Plomodiernais-es soient associé-es aux décisions importantes que le conseil municipal sera amené à prendre en leur nom.

**Michelle AUTRET - Gérard EUGÈNE - Sabrina HASCOËT - Cédric BEAUMIN**

Transmettez-nous vos attentes et réflexions par email : [elus.nouveausouffle@laposte.net](mailto:elus.nouveausouffle@laposte.net)

Retrouvez nos propositions et actions sur Facebook : <https://www.facebook.com/nouveausouffleplomodiern/>  
sur notre Site internet : <https://unnouveausoufflepourplomo.wordpress.com>

## Remerciements

La municipalité et les membres du CCAS adressent leurs sincères remerciements à Agnès GOURLAN de La Boîte à coudre et à l'équipe des couturières. En effet, Agnès a remis un chèque de 700 €uros au CCAS de Plomodiern correspondant à une partie de la vente des masques. Encore BRAVO et UN GRAND MERCI !



## Merci aux commerçants sédentaires et non sédentaires

Monsieur Jean Hervé CAUGANT, président de la Chambre d'agriculture et Sophie JEZEQUEL, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du territoire centre remercient les élus pour avoir su adapter les marchés de plein vent pendant la période de confinement. Merci aux commerçants alimentaires !

## Du côté de la Communauté des communes

### La navette des plages reprend...

La CCPCP reconduit pour la saison 2020 le service de transport collectif vers certaines plages du Porzay pendant la saison estivale en partenariat avec la Région Bretagne. Une ligne Nord desservira les communes de Pleyben, Saint-Ségal, Port-Launay et Plomodiern en direction de Lestrevet et Pentrez.

Le service fonctionnera du 4 juillet au 1er septembre 2020, du lundi au samedi (sauf jour férié). Chaque ligne assurera un aller en début d'après-midi (départ : 13H00 - 13H15) et un retour en fin d'après-midi (17H30). Le service sera assuré par le groupement d'entreprise titulaire du contrat de délégation de service public établi avec la région Bretagne dont le mandataire est la Cie Armoricaine de Transport (CIA)

### Les transports collectifs sont appelés à se développer...

Lors du Conseil communautaire, les élus ont voté pour le développement des transports collectifs. Dans ce cadre il est proposé aux habitants des communes de Cast, Dinéault, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Port-Launay, Saint-Coulitz, Saint-Ségal, Saint-Nic et Trégarvan un service de transport à la demande desservant les centres-bourgs des communes de Châteaulin le jeudi matin et le samedi après-midi ainsi qu'une liaison vers les lignes départementales à destination de Quimper, le samedi après-midi. Le service sera financé à 50% par la CCPCP et 50% par la Région.



## Office de Tourisme Menez-Hom Atlantique

Et si vous (re)découvriez le territoire cet été ? Retrouvez dans le nouveau guide découverte de l'office de tourisme, toutes les informations et tous les bons plans pour vivre des expériences dépaysantes en solo, en duo ou avec votre tribu... tout près de chez vous !

Le guide est disponible dans les bureaux d'accueil et en téléchargement sur

[www.menezhom-atlantique.bzh](http://www.menezhom-atlantique.bzh)

Contact : 02 98 81 27 37

[info@mha-tourisme.com](mailto:info@mha-tourisme.com)



A partir du 27 juin 2020, Nathalie, Marie-Laure et Corinne se feront un plaisir de vous accueillir du lundi au samedi de 9H45 à 12H30 et de 14H30 à 18 heures (horaires d'été).

L'équipe a profité du confinement pour :

- refaire l'ensemble du site internet,
  - refondre le guide découverte et
  - améliorer leur newsletter et lettre d'info
- BRAVO à cette équipe dynamique et toujours souriante.

## Une nouvelle enseigne

Une nouvelle enseigne agrémentera la place Saint-Yves, cette nouvelle enseigne permettra aux estivants et visiteurs de mieux visualiser la vitrine mettant en valeur la signalétique commune : MENEZ HOM ATLANTIQUE ALL'BREIZH.

## Chapelle Sainte Marie du Menez-Hom

Le dynamique comité de la CHAPELLE du MENEZ-HOM reprendra ses permanences pour donner la possibilité aux visiteurs de profiter de la magnifique architecture de l'édifice religieux et du splendide retable. Cet été, la chapelle sera à nouveau ouverte au public.

Si vous souhaitez vous associer au groupe, c'est avec plaisir que vous pouvez contacter le président Jean Yves GOLHEN

[jean-yves.golhen@laposte.net](mailto:jean-yves.golhen@laposte.net)



## Une erreur s'est glissée sur le Bulletin de

**Déconfinement**, Céline FUSEAU, Notaire, Rectificatif adresse mail : [celine.fuseau@notaires.fr](mailto:celine.fuseau@notaires.fr)

### Communication Par Email

Nous vous proposons de nous communiquer votre adresse mail si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal de la commune, demande à adresser à : [mairie.plomodiern@wanadoo.fr](mailto:mairie.plomodiern@wanadoo.fr)